



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES JEUNES & TECHNIQUE

PROCES VERBAL N° 1

Réunion plénière du : 04 juillet 2022

Lieu : Yvetot à 17H30

Membres présents : Crochemore Damien, Jacques CHANCEREL, Michel MONNIER, Raphael GRIEU

Membres excusés : MM Pierre COLLETTE, Jean-Pierre VILPOIX, Varin Jérémy, Dondaine Samuel, Alvarez Vincent

*Les décisions ci-après de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le **délai de 7 jours** pour les rencontres de championnats et dans le **délai de 2 jours** pour les rencontres de coupes, à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.*

REMBOURSEMENTS

La commission demande le remboursement des amendes suivantes :

- Plateau U7 du 30 avril 2022, plateau de Montivilliers = 10€ à CO Cléon (PV n°12 du 30 mai 2022, et mise en ligne le 17 juin 2022).
- Plateau U7 du 30 avril 2022, plateau de Gravenchon = 50€ à St Aubin/St Vigor (PV n°12 du 30 mai 2022, et mise en ligne le 17 juin 2022).
- Plateau U9 du 14 mai 2022, plateau d'Etainhus = 30€ à St Aubin/St Vigor (PV n°12 du 30 mai 2022, et mise en ligne le 17 juin 2022).
- Plateau U9 du 12 mars 2022, plateau de ST Aubin/St Vigor = 20€ à St Aubin/St Vigor (PV n°10 du 19 avril 2022, et mise en ligne le 30 mai 2022).

FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION

Messieurs Alvarez Vincent et Dondaine Samuel ont décidé de démissionner de la CJT.

Les membres de la CJT les remercient pour les années passées au sein de la commission, et pour le travail rendu au football seinomarin.



ADOPTION DES PROCES VERBAUX

Les PV N°12 et 13 sont adoptés à l'unanimité.

PREPARATION DE LA SAISON 2022 / 2023

Catégorie U7 : journée d'accueil le 24 septembre sur un interclub, 1^{er} plateau organisé par le District programmé le 1^{er} octobre.

Catégorie U9 : journée d'accueil sera effectuée sur le 1^{er} plateau organisé par le District le 24 septembre.

Pour ces 2 catégories, le District organisera des plateaux sur les dates suivantes :

Octobre : plateaux les 1, 8, 15 et 22 octobre (plateau soit dédié à Halloween le 22 octobre).

Novembre : plateaux les 12, 19 et 26.

Décembre : plateaux les 3 et 10 (plateau dédié à Noël sur la date du 10 décembre).

Janvier : plateaux les 21 et 28.

Février : plateau le 13 avant les vacances scolaires.

Mars : plateaux les 4, 11, 18 et 25 (plateau dédié au carnaval sur la date du 11 mars).

Avril : plateaux le 1^{er} et le 8 (plateau dédié à Pâques).

Mai : plateaux les 6, 13 et 27.

Juin : journée nationale des débutants à Dieppe avec obligation de présenter à minima 1 équipe U7 et U9.

Date limite inscription U7 / U9 : 9 septembre

Catégorie U11 : reprise le 17 septembre

4 journées de brassage : 17 et 24 septembre + 1^{er} et 8 octobre

15 octobre : journée DFSM (interclubs)

12 novembre : 1^{ère} journée de plateau

19/26 novembre : plateaux

3/10 décembre : plateaux

Deuxième phase

21/28 janvier et 4 février

Troisième phase

4, 11, 18 et 25 mars et 1^{er} avril

Quatrième phase

6, 13 et 27 mai

Date limite inscription U11 : 2 septembre

Les dates pour les réunions de secteurs seront communiquées ultérieurement. Les réunions de secteur concerneront les U7, U9 et U11 et les plateaux seront organisés en sous-commission. Il y aura 1 réunion par secteur U7/U9.



La U13 pitch sera organisée par la commission compétition des jeunes et soutenue par la CJT.

CALENDRIER

Le 11 août à 15H30

Le 29 août à 18H00

**Le Président
M. GRIEU Raphael**

**Le secrétaire
M. CROCHEMORE DAMIEN**